

# La Lettre de la Scam\*

page 02 - 03 - 04

**LA SCAM EN CHIFFRES**

**AG 2006**

page 05

**LOI DADVSI**

page 06 - 07

**ENTRETIEN EMMANUEL HOOG**

page 08 - 09

**ENTRETIEN JEAN-NOËL JEANNENEY**

page 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15

**LA VIE DE LA SCAM**

page 16

**HOMMAGE : CHRISTOPHE DE PONFILLY**

## Service public → Édito

L'année qui s'achève a été celle de la **consolidation** et d'un commencement d'**ouverture** vers le futur. L'élargissement démocratique des modalités de vote à tous les auteurs, a été suivi par la mise en place du nouveau mode de répartition des droits, plus équitable et plus rapide, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Il fera l'objet des ajustements nécessaires au fil de son application. Ces réformes ont été accompagnées par la volonté de renforcer l'aide directe apportée à la création et de marquer la reconnaissance due à ceux qui la servent avec exigence et talent. Les premières **Étoiles de la Scam**, et la dotation qui leur est liée, ont été attribuées le 3 mai après une présélection rigoureuse portant sur plus de 300 œuvres diffusées. Elles prolongent les bourses **Brouillon d'un rêve** qui contribuent à l'éclosion d'œuvres nouvelles. Les 26 et 27 juin, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Scam, ces créations de qualité exceptionnelle, ainsi que les Prix annuels de la Scam,

sont présentés en continu grâce à un dispositif d'ensemble mis en place avec la complicité voisine du Musée Cernuschi.

Cette année a également été celle des questions et des inquiétudes. Elles dépassent largement le cadre de la Scam. Dans le grand chambardement qui bouleverse la communication et la création audiovisuelles sur les plans technologique, artistique, structurel, économique et financier, comment ne pas s'interroger sur le devenir du **Service public de la Télévision et de la Radio** ? Quelle place doit-il occuper pour que soit préservé l'équilibre indispensable dans une démocratie ouverte entre les forces de l'argent et celles de l'esprit ? Quelle sera la place réservée à l'imaginaire, à ceux qui créent, si l'on conteste le sens même de leur existence et de leurs droits, reconnus depuis

plus de deux siècles ? Alors qu'approchent des échéances politiques majeures, comment lui donner les moyens d'accomplir ses missions au service de l'épanouissement social et culturel dans le respect des uns et des autres ?

Le temps de la désespérance qui révoltait tant Christophe de Ponfilly doit prendre fin. Cela ne peut être que le fruit d'une **prise de conscience collective** et d'une **volonté politique** claire si l'on veut que s'amorcent les premiers gestes d'une renaissance.

Reviennent en mémoire les mots de Diderot, au plus haut des années fondatrices du monde d'aujourd'hui : « Que plus d'hommes soient éclairés, et que chacun participe selon ses moyens à la Lumière de son siècle ».

**QUE PLUS  
D'HOMMES  
SOIENT  
ÉCLAIRÉS,  
ET QUE  
CHACUN  
PARTICIPE  
SELON SES  
MOYENS À LA  
LUMIÈRE  
DE SON  
SIÈCLE**

*Diderot*

**Ange Casta**

Président de la Scam

→ en chiffres

# La Scam

Extraits du rapport de Laurent Duvillier, délégué général, présenté à l'assemblée générale du 7 juin.\*

## LES AUTEURS

En 2005, la Scam a accueilli 1 194 nouveaux associés, dont 103 au sein de son bureau belge, 19 dans sa filiale canadienne et 150 héritiers.

Au 31 décembre 2005, la Scam regroupait 22 160 auteurs, dont 1 170 en Belgique et 329 au Canada.

→ 14 236 auteurs du répertoire audiovisuel (dont 572 auteurs d'œuvres électroniques et 567 auteurs d'œuvres institutionnelles)

→ 3 294 auteurs du répertoire de l'écrit

→ 3 141 auteurs du répertoire sonore

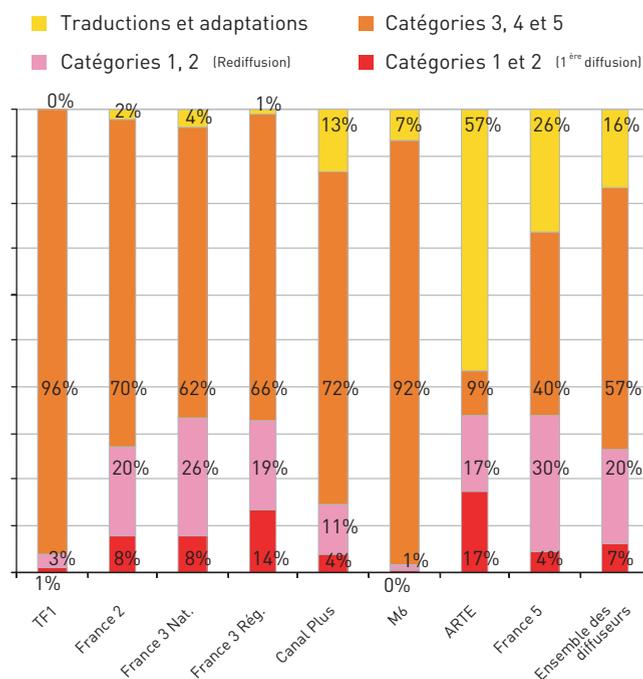
→ 255 auteurs d'images fixes

→ 1 234 membres, essentiellement des héritiers, non ventilés par répertoire.

## LES ŒUVRES AUDIOVISUELLES

Au cours de l'année 2005, 27 648 nouvelles œuvres ont été déclarées pour des exploitations télévisuelles, toutes chaînes confondues, dont 360 en Belgique et 359 au Canada.

Les 10 673 déclarations audiovisuelles reçues en 2005 pour l'année d'exploitation 2004 représentent près de la moitié de l'ensemble des déclarations reçues pour l'année 2004. Sur ces 10 673 déclarations, 54 % sont parvenues après le 31 mars 2005, dont 17 % concernaient le premier semestre 2004, soit un délai de plus de neuf mois entre la diffusion de l'œuvre



et sa déclaration par l'auteur. Ces délais de déclaration trop importants obligent la Scam à être prudente lors de l'élaboration des tarifs prévisionnels et à conserver la trésorerie nécessaire pour le versement des soldes.

## LES ŒUVRES SONORES

Au titre de l'année d'exploitation 2004, 1 034 auteurs ont déclaré des œuvres radiophoniques contre

956 pour les diffusions 2003 (+ 8 %). Pour le même exercice, 1 078 auteurs ont bénéficié d'une répartition de droits, contre 1 137 l'année précédente (- 5 %). En 2005, 85 157 œuvres radiophoniques (ou participations à une œuvre) ont été réparties au titre des diffusions 2004 (lectures éditées comprises), soit une augmentation de 4 % par rapport à l'année précédente.

Au titre de l'année d'exploitation 2004, 34 258 heures d'œuvres radiophoniques ont été réparties au cours de l'année 2005, en hausse de 11,14 % par rapport à l'année 2003.

Pour le groupe Radio France, 48 chaînes (dont 43 radios locales) ont été analysées, à raison de 9 457 heures déclarées et réparties. Radio France Internationale représente pour la même période un volume de diffusion du répertoire de 1 405 heures. 138 Radios Locales Privées (associatives pour la plupart) sont à l'origine des diffusions représentant un volume réparti de 23 395 heures.

## LES ŒUVRES LITTÉRAIRES

L'exploitation des œuvres littéraires consiste principalement en des lectures à la télévision ou à la radio, de textes inédits ou édités. Elles sont donc prises en compte dans les œuvres audiovisuelles déclarées. En 2005, la Scam a réparti 605.997 € directement aux auteurs et 475.629 € aux éditeurs.

Les œuvres journalistiques de presse écrite concernent la ré-exploitation, sur des sites Web et des cédéroms, des œuvres des journalistes de VNU et du Groupe Liaisons. En 2005, 25.265,60 € ont été répartis à 327 auteurs.

## LES ÉTOILES DE LA SCAM

Les quinze premières Étoiles de la Scam ont été remises le 3 mai dernier ; elles illustrent une partie de cette Lettre. Et si vous concouriez pour les Étoiles 2007 ? voir article page 11

*De guerre lasses*  
de Laurent Bécue-Renard



## LES IMAGES FIXES

Les déclarations portent principalement sur des photographies et des dessins insérés dans des documentaires, journaux ou magazines de télévision. Durant l'année 2005, la Scam a réparti au titre de l'exploitation des images fixes utilisées à la télévision :

→ 42.422,46 € pour 869 photos

→ 62.581,85 € pour 1 916 dessins

La Scam recense à fin 2005, 277 221 images fixes déclarées dans le cadre de la répartition des droits provenant du CFC. La Scam a réparti en 2005 16.529,87 € au titre de la reprographie. La répartition totale pour les images fixes est donc de 121.534,18 €.

## LES PERCEPTIONS DE DROITS

Les encaissements de droits d'auteur enregistrent une hausse de 1,87 % par rapport à 2004. Les encaissements sont en progression pour France 2 et M6, en baisse pour TF1, France 3 et Arte et stable pour Canal+ et France 5. Par ailleurs, la Scam enregistre de nouvelles perceptions : retransmissions ADSL (Free et TPS), Le Sat, Canal Horizon Satellite, La Chaîne Parlementaire et Public Sénat. Enfin, la Scam a reçu des règlements complémentaires au titre des années antérieures à 2005 pour un montant de 2,8 millions € (Radio France, Câble belge, INA, Canal Satellite Caraïbes et Réunion, AB Sat...).

## LES RÉPARTITIONS DE DROITS → →

Globalement, les répartitions en 2005 enregistrent une très légère baisse de 0,41 % par rapport à 2004. La Scam a augmenté de 4 % le montant des répartitions au titre de l'année d'exploitation en cours (2004 versé en 2005).

## L'ACTION CULTURELLE

La Scam, du 1<sup>er</sup> janvier 2004 au 31 mai 2005 (période de 17 mois), a affecté 1.232.395 euros à l'aide

à la création, à la promotion et à la diffusion des œuvres.

Sur cette période, une dotation de 510.000 € a été consacrée à l'ensemble des aides à l'écriture, « Brouillon d'un rêve ». Cette aide représente près de 42 % du budget de l'action culturelle. Cette dotation a, depuis son origine, encouragé quatre cents projets. Son bilan est positif puisque 50 % des films ont été terminés et deux tiers d'entre eux exploités par des télédiffuseurs ou dans les salles. Le montant de la bourse varie de 4.600 à 6.000 € par projet.

La nouveauté de l'année 2005 a été la mise en place des Étoiles de la Scam, à côté des 50.000 € de Prix décernés chaque année (cf. palmarès dans Lettre 24), 180.000 € ont été affectés à cette première édition des Étoiles, chacune étant dotée de 4.000 €. Enfin, la Scam a maintenu ses partenariats avec les principaux festivals couvrant son répertoire.

## L'ACTION SOCIALE

L'action sociale de la Scam comporte deux volets : le versement

d'une pension aux auteurs et un fonds de solidarité permettant une assistance sociale aux auteurs.

En 2005, la Scam a aidé dix sept auteurs pour un montant de 26.300 €, soit une moyenne de 1.547 €.

La Scam a versé 547.094 € au titre de la pension à 521 bénéficiaires (+ 20 %). Le montant moyen versé est de 1.050 €.

## LA GESTION

L'année 2005 se termine pour la Scam avec un excédent de gestion de 114.161,52 €.

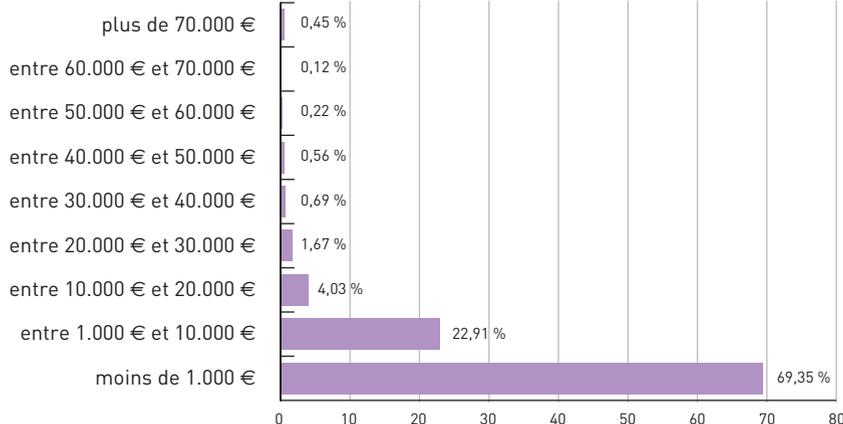
Le taux du coût de gestion pour l'année 2005 a diminué (- 5,5 %) par rapport à l'année précédente du fait de l'augmentation des perceptions et de la diminution des charges propres à l'exercice.

L'ensemble des charges d'exploitation a diminué de 3 %. Le taux moyen des placements réalisés par la société a été de 2,55 % en 2005 (2,19 % en 2004).

\*L'intégralité du rapport d'activité est disponible sur [www.scam.fr](http://www.scam.fr) ou sur simple demande auprès du pôle relations auteurs.

## RÉPARTITION DE DROITS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la Scam a réparti plus de 18 millions € à plus de 12 000 ayants droit. La prochaine répartition aura lieu fin juin. Vous pouvez consulter vos relevés de droits sur <https://extranet.scam.fr>. Pour rappel, le nouveau barème audiovisuel ne s'applique qu'aux œuvres diffusées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, les répartitions de droits actuelles concernent les œuvres diffusées avant cette date et donc classées selon l'ancien barème.



## RÉPARTITION DES REVENUS NETS IMPOSABLES PAR NOMBRE D'AYANTS-DROIT

(suivant déclaration annuelle des traitements et salaires)  
Ventilation par tranche de revenus entre les 17 055 associés bénéficiaires des répartitions effectuées en 2005.

*Saddam Hussein, histoire d'un procès annoncé de Jean-Pierre Krief*



*Renoir(s) en suivant les fils de l'eau de Jean-Pierre Devillers et Anne-Marie Faux*





# Loi DADVSI

**Le projet de loi sur les droits d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information (DADVSI) continue son chemin parlementaire. Il sera examiné par la commission mixte paritaire de l'Assemblée nationale et du Sénat le 22 juin, à l'heure où cette lettre d'information sera sous presse.**

La mobilisation des auteurs a permis de faire reculer l'assemblée nationale sur son projet d'instauration d'une licence globale pour les échanges de fichiers d'œuvres protégées sur Internet. Malheureusement, le Sénat a voté une kyrielle d'exceptions au droit d'auteur (éducation nationale, recherche, musées, bibliothèques...). Chacune de ces exceptions constitue une grave menace pour l'avenir du droit d'auteur. Elles le vident de son essence et le dénaturent. Les moyens d'exploitation des œuvres se multiplient, mais les exceptions au droit d'auteur également. Il y a de plus en plus de tuyaux dans lesquels les industriels investissent des milliards d'euros, mais personne ne veut payer les contenus qu'ils véhiculent.

Exempter l'Éducation nationale, par exemple, est contraire à la pédagogie qu'il faudrait précisément déployer pour sensibiliser les jeunes au droit d'auteur, de l'école primaire à l'université. Comment un élève qui n'aura pas été formé au droit d'auteur pendant sa scolarité, pourra-t-il comprendre à l'âge adulte, la nature du prix demandé pour regarder un DVD ou lire un livre ? Demande-t-

on à EDF de fournir gratuitement l'électricité aux écoles ? Non, évidemment ! La matière grise du droit d'auteur sur laquelle repose l'enseignement et la recherche devrait en revanche être gratuite. Aucune économie ne repose sur la gratuité de sa matière première. Et l'on s'étonnera ensuite que tout le monde aujourd'hui accepte de payer sans rechigner le prix élevé du dernier gadget de son téléphone portable, accepte tout autant de régler son abonnement à Orange, mais cherche à télécharger gratuitement la musique ou le film qui le fait rêver.

Au-delà des dangers des projets d'exceptions, plusieurs autres points doivent être éclaircis dans le projet de loi tel qu'il va être présenté à la commission mixte paritaire, qu'il s'agisse de la mise en œuvre des sanctions contre le téléchargement illégal d'œuvres protégées ou la mise en place de la haute autorité sur les mesures techniques de protection (à l'heure où Bruxelles envisage de supprimer la copie privée).

Quoi qu'il en soit, cette loi, longtemps reportée et loin de faire l'unanimité, ne constituera pas LA loi devant faire entrer le droit d'auteur dans l'ère du numérique ; elle

n'est qu'une introduction, elle est porteuse de débats à venir sur lesquelles les ayants droit devront être vigilants. ●

## VOS COORDONNÉES

Si vous changez de coordonnées bancaires, postales ou téléphoniques, pensez à prévenir la Scam afin qu'elle puisse continuer à vous verser vos droits d'auteurs. Vous pouvez également les modifier vous-même sur le site sécurisé <https://extranet.scam.fr>

→ dernier épisode

## Popstars

**La décision de justice est tombée. La cour administrative de Paris confirme l'annulation du soutien financier qui avait été accordé par le CNC au programme Popstars.**

Cette décision reconnaît la légitimité de l'action menée par les organisations d'auteurs dont la Scam. Dès 2001, la Scam avait publié un communiqué proclamant que « Popstars est une œuvre audiovisuelle, mais pas un documentaire de création ». Pour la Scam, ce genre de programme ne peut pas bénéficier du compte de soutien du Centre national du cinéma. Ce système, envié par nos voisins européens, a été ins-

tauré pour soutenir les œuvres de création ; il ne doit pas servir à financer des programmes dans lesquels les diffuseurs investiraient, même s'il n'y avait pas le compte de soutien, car ils correspondent aux desideratas des annonceurs. L'esprit du compte de soutien est de favoriser l'émergence d'œuvres singulières. La Scam est donc satisfaite de la décision de la cour administrative. ●



*Mourir d'amiante de Brigitte Chevet*



*Tahar, l'étudiant de Cyril Mennegun*

# Emmanuel Hoog bâtit la mémoire de demain

Emmanuel Hoog a fait entrer l'Ina dans l'ère numérique et a redonné un coup de jeune aux archives audiovisuelles et sonores. La gestion collective des droits a été l'un de ses atouts. Entretien avec Martine Kaufmann.

## Ina.fr est d'ores et déjà un succès !

Oui, le site est passé de la cent soixantième place des sites les plus consultés en France, à la deuxième place pendant les premiers jours de son ouverture. Il se stabilise aujourd'hui à la quinzième place. Ce succès est la reconnaissance du travail accompli par l'Ina depuis trente ans. L'équipe en place depuis un an ne pouvait trouver sa légitimité, sa force et ses résultats que sur cette capitalisation technique, documentaire, de savoir faire, de connaissance des collections...

## C'est aussi l'importance du volume numérisé qui rend ce travail visible.

A la fin des années 90, les professionnels reprochaient à l'Ina sa lenteur, ses tarifs, ses procédu-

Cependant, nous nous sommes rendus compte d'un problème plus fondamental que le rythme de travail de la profession, celui de la sauvegarde et de la pérennité des archives. La dimension patrimoniale a dépassé la préoccupation professionnelle.

## Avez-vous obtenu les moyens nécessaires de la tutelle ? Avez-vous rencontré des difficultés à faire reconnaître la légitimité de votre action ?

En 2000, l'Ina a signé le premier contrat d'objectif de l'audiovisuel public ; il courrait jusqu'en 2004. Pendant cette période, il n'y a eu aucune augmentation de la redevance, mais l'Ina a eu l'obligation de lancer un plan de numérisation. Pour dégager les dizaines de millions d'euros nécessaires à ce

La restructuration s'est bien passée, les personnels ont libéré leur savoir faire et leurs énergies. La numérisation s'est mise en place, les professionnels ont vu les images et les sons arriver plus vite. Le chiffre d'affaire a augmenté, nos reversements également.

Lors de la renégociation du contrat d'objectif en 2003, nous avons démontré que, sur la base de sa restructuration, l'Ina pouvait assurer 65 % du plan de numérisation sur la période 2003/2015. Le ministre de la Culture et de la Communication, Renaud Donnedieu de Vabres, a salué l'excellence du travail de l'Ina. Pour les années 2005/2009, l'Ina a donc connu une augmentation exceptionnelle de ses ressources de redevance de plus de 22 %. Nous avons aujourd'hui une véritable

semble des diffuseurs des pays concernés. La gestion collective est notre autre point fort.

Sans la gestion collective, nous aurions un fonds beaucoup moins fluide, plus complexe à gérer et une force de valorisation moins forte. On ne garde que ce qu'on aime et on aime que ce qu'on connaît. Connaître, c'est diffuser et valoriser. Cette dimension de valorisation a été essentielle à la prise de conscience de la nécessité de sauver les fonds.

## Lorsqu'on regarde le site, on remarque que l'actualité est privilégiée, comme si l'actualité d'hier devenait le patrimoine d'aujourd'hui. Le JT devient-il une œuvre ?

C'est par choix stratégique que nous avons privilégié les

*Louisiane, chronique d'une catastrophe annoncée* de Catherine Monfajon



res... La machine a dû s'interroger ; certains pensaient que le marché n'était plus à notre portée. Le plan de numérisation a été lancé il y a cinq ans pour sortir de ce cercle infernal. La numérisation était le moyen de rendre le fonds plus accessible au secteur professionnel.

chantier, il a fallu opérer une restructuration interne, des redéploiements, des réductions de certains frais, un contingentement de certaines activités, etc. Cette action n'était pas gagnée d'avance, elle était nécessaire, légitime mais douloureuse. L'Ina peut aujourd'hui servir d'exemple.

garantie de financement.

## Dans les autres pays, les chaînes de télévision conservent leurs propres archives...

L'Ina est dans une position centrale et centralisée qui lui donne une force par rapport à la réunion des directeurs d'archives de l'en-

« directs ». Il fallait bien commencer par quelque chose et compte tenu de l'immensité du fonds de l'Ina, l'actualité représentait un appel d'air. L'actualité forge aussi le lien social ; elle représente le rapport au passé le plus immédiat et le plus évident. Mais ce n'est qu'un début et le site a ●●●

● ● ● vocation à élargir son offre.

En outre ina.fr est le lieu privilégié pour ressusciter le documentaire qui peine à émerger sur le marché du DVD. Internet nous offre une chance extraordinaire. A la différence d'une chaîne de télévision qui ne pourra jamais proposer que 24 heures de télévision par jour, Internet permet la mise en ligne immédiate de milliers d'heures. Sur ina.fr, on peut voir, revoir, télécharger pour une somme de trois à six euros, des œuvres jusqu'alors inaccessibles. Le visionnage en quart d'écran est gratuit. Seule la location ou le téléchargement est payant. L'Ina reverse une part de ses recettes aux sociétés d'auteurs et aux ayants droit.

#### Et l'exercice du droit moral des auteurs ?

L'Ina fait un effort important pour valoriser les œuvres, ce travail génère des droits pour leurs auteurs. Les gestionnaires de droits à l'Ina doivent, à la fois, être dans des procédures normalisées face aux milliers de demandes et en même temps, garder une capacité d'attention aux individus ayants droit. Nous sommes à la fois dans le prêt-à-porter et le sur mesure. Nous devons constamment veiller à ce que les plaintes, les critiques et des remarques de

elles-mêmes n'existent plus ? La gestion collective restera toujours en ce sens notre priorité absolue.

#### Internet est votre salut ?

Internet est la rencontre d'un stock numérisé, d'un vecteur de diffusion (l'Adsl) et de la gestion collective sans laquelle nous n'aurions rien pu faire. Nous avons les œuvres numérisées, des tuyaux. Avec 800.000 heures et 280.000 ayants droit, la gestion purement individuelle est impensable.

Aujourd'hui plus de dix millions de personnes en France ont l'ADSL. La question posée à tous les présidents de l'Ina a toujours été : « quand le public pourra-t-il avoir accès à toutes ces archives ? »

Aujourd'hui, l'histoire des sciences et de la technique rend enfin ce rêve possible et réalisable. Lorsque nous avons entamé une réflexion pour créer un site Internet grand public, le débat interne a duré un mois. Ceux qui étaient réticents pensaient que la gestion des droits était l'obstacle majeur. Nous avons négocié avec les sociétés d'auteurs (Scam, Sacd, Sacem) qui représentaient la première porte à franchir ; puis avec les syndicats d'artistes, les réalisateurs salariés... et enfin les journalistes.

Les accords Scam/Sacem/Sacd/Ina sont montrés en exemple, comme des éléments de bonne

ou d'une médiathèque. Le public, si on ne continue pas à l'habituer à ces œuvres, finira par en perdre le goût.

#### Des projets de banques de données consultables apparaissent. Ina.fr est-il la pointe avancée d'un mouvement qui vise à effacer la notion même de programme sur une télévision ?

C'est possible. L'Ina fédère les gens par la mémoire mais on peut envisager demain être une plateforme qui accueille des mandats. On peut imaginer des petits producteurs détenteurs de catalogues, à la tête de stock de documentaires qui ne créeront pas leur site de VoD et qui préféreront avoir une surface d'exposition comme ina.fr. La mémoire est une entrée mais pas la seule.

#### Quel regard, le président de l'Ina qui est le gardien du temple du patrimoine audiovisuel public porte-t-il sur les conditions de production du service public ?

Sur la partie mémoire, l'Ina marche sur deux jambes.

La première est constituée des archives du service public, en contrepartie desquelles l'Ina reçoit, de par la Loi, le droit de producteur du service public quand il le possède. Ce qui est de moins en moins le cas. Nous

produisent plus en interne que les actualités.

La deuxième jambe est celle du dépôt légal avec le CNC et la BNF. Nous stockons plus de cinquante chaînes tous les jours, mais sans aucun droit.

Une grande partie des cessions que nous faisons, finance le plan de numérisation. C'est une situation originale, avec des recettes privées nous finançons une action de service public. Trois cent cinquante mille heures entrent chaque année à l'Ina ; entre dix ou vingt mille en ressortent, par extraits de deux minutes.

#### Sur Ina.fr des connections peuvent se faire entre les œuvres de radio et de télévision. Le site pourra-t-il proposer des regards croisés thématiques ?

A la rentrée, le deuxième étage de la fusée sera la partie rattachée à l'Education nationale. Il s'agira d'offrir une déclinaison des programmes scolaires de la sixième à la terminale.

Lorsqu'on saisira « Voltaire » sur son clavier, le site proposera la compagnie Renaud Barrault et son adaptation théâtrale de Zadig, Michel Foucault parlant de Voltaire, etc... Les documentaires audiovisuels et radiophoniques vont être précieux pour les douze millions d'élèves et le million d'enseignants.

*Le rêve de São Paulo*  
de Jean-Pierre Duret  
et Andréa Santana



*Made in Italy*  
de Fabio Wuytack



certaines ne conduisent pas à geler le fonds et à laisser les œuvres mourir sur des étagères. Le travail de numérisation que nous avons engagé, c'est d'abord un travail de sauvegarde des droits de tous les ayants droit. Comment en effet ceux-ci pourraient-ils s'exercer à l'avenir si les œuvres

pratique d'un secteur ou les enjeux financiers ne sont tout de même pas énormes. Il ne sert à rien de retenir éternellement des droits en espérant des milliards de dollars ! Internet et ce site représentent le seul élément de revalorisation des œuvres au-delà d'une cinémathèque, d'un festival

avons de plus en plus d'émissions à archiver, mais de moins en moins de droits. L'émiettement de la production est aujourd'hui peu visible, mais il sera difficile dans vingt ou trente ans, de récupérer les droits de la production documentaire pour continuer à la valoriser. Les chaînes de télévision ne

L'objectif est que ina.fr devienne un site de référence et que chacun puisse dire : « Va voir sur ina.fr, tu trouveras ». ●

# Quand Jean-Noël Jeanneney défie Google

Lorsque Google a annoncé son intention de numériser quinze millions de livres imprimés en six ans pour le seul bienfait de l'humanité, le président de la Bibliothèque nationale de France s'y est opposé au nom de la diversité culturelle. Depuis, Jean-Noël Jeanneney a affûté ses armes et a publié *Quand Google défie l'Europe, Plaidoyer pour un sursaut* (Éd. Mille et une nuits). Un manifeste traduit, ou en passe de l'être, en sept langues dont le chinois et l'arabe – et aussi aux États-Unis. Propos recueillis par Martine Kaufmann et Stéphane Joseph.

**Les auteurs confrontés au défi de la numérisation ont le sentiment que leur œuvre leur échappe.**

Quand nous avons su les intentions de Google, une de nos préoccupations a été la protection des auteurs, non pas par crispation égoïste ou corporatiste mais parce que le bon sens nous indique que si nous voulons préserver la création dans sa diversité, il faut protéger les auteurs et leurs droits.

Ce n'est pas original de le dire mais il ne faut pas avoir l'oreille trop fine pour entendre un bourdonnement portant l'idée qu'après tout, il serait égoïste et presque dérisoire de protéger la propriété intellectuelle ou culturelle, que l'avenir serait la mise à la dispo-

tion gratuite. La question est toujours de savoir qui paie et au profit de qui.

En lançant mon appel il y a dix-huit mois, je voulais, au-delà même des auteurs (dont je suis...), défendre une certaine idée des relations culturelles et commerciales sur la planète, au nom de la pluralité et de la diversité.

**Cela correspond-il à la montée en puissance du juridisme anglo-saxon ? Vous avez eu une réponse européenne, vous avez fédéré des réactions européennes, alors que les Américains pensent souvent que leur culture doit être hégémonique puisqu'elle s'appuie sur une hégémonie économique.**

commerce librement sans souci de se ménager l'accord des auteurs, et d'autre part, il ne protège pas le droit moral de l'auteur et en particulier l'intégrité de l'œuvre. C'est un domaine dans lequel il faut réaffirmer avec force notre différence européenne.

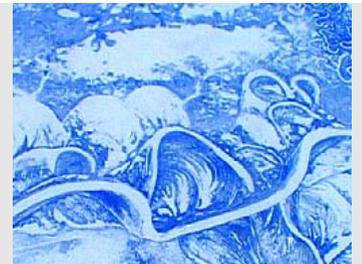
Je ne souhaite pas qu'on « judiciarise » notre société mais s'il faut utiliser les voies du droit pour défendre nos intérêts de collectivité d'auteurs et plus largement pour assurer le maintien de la diversité culturelle, alors n'hésitons pas ! Cela dit, je préfère en passer d'abord par l'opinion publique et nos élus qu'elle inspire.

**La ligne des soixante-dix ans sépare le domaine public de ce**

sous-jacent. Ce n'est pas un obstacle, c'est une donnée de base dont il faut tenir compte, et c'est en somme un héritage précieux. Distinguons. Tout ce qui est antérieur à soixante-dix ans est libre de droit et il nous faut numériser ce patrimoine selon les critères qui sont les nôtres. Le contraste est étonnant entre la capacité de Google servi par son remarquable algorithme à aller chercher les informations promptement et partout et le caractère finalement très fruste du rouleau qui offre les résultats à la va-comme-je-ten-pousse.

Les jeunes loups de Google, tous sortis du même moule, nous disent, sur le ton du messianisme, vouloir faire le bonheur de l'humain

*Petits morceaux choisis de Radovan Tadic*



sition gratuite et généralisée de tous les biens culturels. Or, c'est une vision extrêmement naïve dans le meilleur des cas et perverse dans le pire. Quel recul formidable par rapport aux acquis de la Révolution ! Il faut combattre sans cesse l'idée que grâce à Internet tout puisse être gratuit.

Défendre la spécificité culturelle c'est aussi défendre notre spécificité en matière de droits d'auteur. Nous savons que le système du copyright a deux effets par rapport à notre système. D'une part, il dépouille les auteurs de leurs droits au profit des éditeurs qui peuvent par conséquent faire

**qui n'y est pas. Comment le président de la BNF vit-il cette ligne par rapport à ses projets ?**

Cette ligne est fondamentale. Cette coupure est vouée à organiser notre réflexion et notre pratique quant à l'ambition de la Bibliothèque numérique européenne et du réseau francophone

nité tout en satisfaisant les fonds de pensions américains. Il faut savoir que même aux États-Unis, nombreux sont ceux que cette attitude irrite ou inquiète. Je crois au ressort du profit -entre autres- pour faire avancer l'humanité, je crois à la légitimité de la fierté anglo-américaine.

Simplement, je ne veux pas qu'ils soient les seuls et qu'ils dominent.

Pour toute la partie hors droit de l'héritage, je souhaite, j'y reviens, que nous inventions un système qui se fonde sur une charte documentaire organisant la connaissance en corpus construits.

Quant à la partie protégée, nous ne pouvons progresser qu'en accord complet avec les auteurs, les éditeurs et plus largement toute la chaîne du livre. Je pense aux libraires et à tous ceux qui ont vocation à être des médiateurs entre la création et le public. Nous ne numériserons pas une page, un sonnet, un vers, un hémistiche sans l'accord des éditeurs, des organisations d'auteurs, c'est le contraire de ce que fait Google.

Tout le système de Google consiste à faire aller la richesse à la richesse comme la limaille de fer va à l'aimant. Les sites qu'ils mettent en tête des résultats de recherche sont d'abord ceux qui

sité de l'offre actuelle et favoriser l'offre à venir.

La coupure des soixante-dix ans permettra d'élaborer ce modèle économique-culturel : micro paiement, conditions de mise en ligne, équilibre entre l'offre en ligne et l'offre en librairie, mise en ligne des livres épuisés... Tout ceci ne peut se faire qu'avec l'accord explicite et complet des éditeurs et des sociétés d'auteurs – les auteurs étant par nature dispersés, il est indispensable, dans ce champ comme dans les autres qu'ils soient représentés par une association qui rassemble leurs intérêts et leur permette de s'exprimer avec force.

#### **Face aux moyens de Google, votre projet a-t-il les financements nécessaires ?**

Ce n'est pas très cher en réalité, même si Google a avancé ou laissé circuler le chiffre de 150 millions de dollars. Nous avons lancé un test de numérisation

vres chaque année. D'autres pays européens contribueront aussi et enrichiront ces fonds.

Pour assurer la présence durable de l'héritage culturel français et européen sur Internet, en liaison intime avec ceux qui contribuent constamment à l'enrichir, non ce n'est pas cher.

#### **La numérisation ne vous permet-elle pas de sauver également le patrimoine du XIX<sup>e</sup> siècle ?**

La numérisation, en effet, ne reflète pas seulement la volonté de diffuser les œuvres, elle répond également au souci de leur préservation. Constamment, ces deux finalités s'entremêlent dans notre travail quotidien. Je vois trois axes importants : la charte documentaire, les progrès de la technologie qui faciliteront la circulation et les relations avec les auteurs et les éditeurs. Comment faire pour que chacun y trouve son intérêt sans se réfugier dans une tour d'ivoire ? Les éditeurs ont beau-

une coopération entre public et privé, à condition que le secteur public, qui est comptable du long terme, continue de mener le jeu. Notre position est claire : nous disons aux entreprises privées intéressées par notre projet qu'elles ne jouiront d'aucun monopole en matière de mécénat et qu'elles devront déployer le leur aux dimensions de l'Europe.

#### **La numérisation menace-t-elle l'objet livre ?**

À l'apparition de chaque nouveau media, la mort des autres a été annoncée. Que constate-t-on plutôt ? Une nouvelle répartition du temps consacré à chacun d'eux. Avant Gutenberg, on avait le codex, un rouleau aussi fruste que les pages de Google. Gutenberg a donné naissance aux tables de matières, aux index... Cette invention a permis la diffusion de cultures autrefois seulement regroupées dans les monastères et les universités. Mais en même temps,

*L'eau du diable*  
d'Amirul Arham Sheikh



ont le plus de succès dans leur monde anglo-saxon.

Il faut que nous réfléchissions tous ensemble à un modèle économique qui protège les professions et la diversité culturelle. Il ne faut pas perdre de vue un instant ce cap là : il faut s'attacher sans relâche à soutenir la diver-

pour mieux évaluer les coûts. Le gouvernement vient de nous donner 3,5 millions d'euros. Avec environ dix millions d'euros, qui ne viendront pas forcément seulement de l'Etat mais pourront être le fruit d'accords de mécénat, nous serons à même de numériser une centaine de milliers d'œu-

coup évolué depuis dix-huit mois car ils comprennent que s'ils ne changent pas, Google viendra prendre les raisins du cake.

#### **Un tel projet ne pouvait-il naître en Europe que sur une initiative publique ?**

Il devrait y avoir dans ce domaine

la culture du livre a écrasé ou marginalisé celles qui n'ont pas pu ou pas su accéder promptement à l'imprimerie. L'enjeu est de même nature aujourd'hui face à Google. Il faut se battre bec et ongles pour défendre et illustrer la diversité culturelle, ici comme ailleurs. ●

→ 2006

# Prix Joseph Kessel

Le jury du Prix Joseph Kessel, présidé par Olivier Weber et composé de Tahar Ben Jelloun, Jean-Marie Drot, Michèle Kahn, Gilles Lapouge, Michel Le Bris, Patrick Rambaud, Daniel Rondeau, Jean-Christophe Rufin, André Velter et Georges Walter, a attribué au deuxième tour de scrutin le Prix Joseph Kessel 2006 à Pierre Haski pour son livre *Le sang de la Chine - Quand le silence tue* (éditions Grasset).

Entre l'enquête et le récit de voyage, le livre dénonce une catastrophe humaine sans précédent, une épidémie du Sida liée au commerce du sang, acheté et prélevé sans précaution auprès des paysans pauvres du Henan. L'ouvrage de Pierre Haski, aux descriptions pointillistes et fulgurantes, nous conduit au cœur

d'une Chine profonde, inconnue et blessée. Menée avec courage, cette pérégrination clandestine et dangereuse sur un « secret d'État », autopsie le scandale et donne un visage aux anonymes sacrifiés au culte de l'efficacité de la Chine moderne, avec un regard chaleureux et dans un style émouvant. Après avoir bourlingué d'Afrique du Sud en Israël et publié plusieurs ouvrages remarquables – *L'Afrique blanche, histoire et enjeux de l'apartheid*, 1987, *David Gryn* (biographie de Ben Gourion), 1998, *Le Journal de Ma Yan*, 2002 –, Pierre Haski a été correspondant permanent de *Libération* à Pékin à partir d'août 2000. Depuis début 2006, il est le directeur adjoint de la rédaction du quotidien.

Ce prix littéraire de la Scam

qui consacre un ouvrage dans la veine de Joseph Kessel a été remis, en présence de Pierre Haski, le dimanche 4 juin au Festival *Étonnants Voyageurs* à Saint Malo, lors d'une après-midi de rencontres et de projections autour de Joseph Kessel et de ses héritiers. ●

## GINDOU

La 22<sup>e</sup> édition des Rencontres Cinéma de Gindou (Lot) se déroulera du 19 au 26 août 2006.

Au programme, une rétrospective consacrée à Otar Iosseliani, une invitation au vagabondage cinématographique aux pays du court et du long métrage, du documentaire et de la fiction, du film inédit ou déjà consacré... et une fenêtre grande ouverte sur les films patrimoniaux, en collaboration avec la Cinémathèque de Toulouse.

Information sur <http://gindou.free.fr>.

*Crimes suprêmes à Shanghai* de Sylvie Levey, Pascal Vassel et Jérôme Legrand



*Au-delà de la haine* d'Olivier Meyrou



## PÔLE RELATIONS AUTEURS

Françoise Haezebaut, Catherine Mourey et Véronique Nataf sont à votre disposition pour répondre à vos questions sur les déclarations d'œuvres, les adhésions, les réclamations, les mises à jour de vos coordonnées, les règles de répartition... un seul numéro de téléphone : 01 56 69 64 22.

# Étonnant → Voyageur

C'est devenu une tradition, chaque année, la Scam remet son grand prix littéraire, le Prix Joseph Kessel dans le cadre du festival Étonnant Voyageur... Une rencontre magnifique animée par Olivier Weber a donc eu lieu avec Pierre Haski autour de son livre *Le Sang de la Chine - Quand le silence tue* (Grasset). Dans ce lieu où se réunissent tous les

enfants de Stevenson et de Conrad et, dorénavant, les enfants de Flaherty, la Scam a animé un débat sur le thème intitulé Texte et Images, en présence d'auteurs français, indien, afghan, et yéménite sur le thème de la relation entre l'écrit et le film. Une réflexion passionnante sur le rapport entre le plume et la caméra. ●

## SUNNY SIDE

Le marché du documentaire a quitté la Méditerranée pour l'Atlantique. Cette première édition à La Rochelle se tiendra du 27 au 30 juin. La Scam participera à une table ronde organisée par l'Ina, le 29 juin 11 heures sur le thème : Quelle production pour internet ? Information : [www.sunnysideofthedoc.com](http://www.sunnysideofthedoc.com)

→ 2006

# Prix Albert Londres

Depuis plusieurs années, le jury met ses pas dans ceux d'Albert Londres en décernant ses prix dans des villes sur lesquelles a écrit le prince des reporters. Après le bagne de Guyane, la cathédrale de Reims, le Tour de France, Moscou, Pékin, Istanbul... Marseille a accueilli le prix Albert Londres. Par ailleurs, après vingt et un ans à la présidence du jury, Henri Amouroux a souhaité démissionner, Josette Alia lui succède.

Le 68<sup>e</sup> Prix Albert Londres de la presse écrite a été attribué à Delphine Minoui, journaliste indépendante, pour sa série d'articles sur l'Irak et l'Iran publiée dans *Le Figaro* entre septembre 2005 et avril 2006. Delphine Minoui est née en 1974 et vit à Téhéran où elle travaille pour de nombreux médias francophones : Radio France, Radio Canada et la Radio Suisse Romande. Elle écrit également pour *Le Figaro*, *Le Point*, *La Vie*, *L'Expansion*, *Le Temps* (Genève) et *Le Soir* (Bruxelles). Elle a également collaboré avec

la presse audiovisuelle a été attribué à Manon Loizeau et Alexis Marant pour leur film intitulé *La Malédiction de notre fille* (52' - Capa, Arte, TSR, SRC). Diffusé seulement au Canada, ce film sera diffusé sur Arte à l'automne. Une enquête qui dénonce un fléau en Inde, au Pakistan et en Chine où les filles sont tuées à la naissance ou au stade du fœtus car la société les considère comme un fardeau pour la famille.

Manon Loizeau est née à Londres en 1969. Elle a été pigiste au *Monde*, à la BBC et à *l'Événement*

(reporter), France 3 (Des racines et des ailes, Thalassa), Arte. Il a réalisé plusieurs documentaires (Le voyage de Lomama, Smicards, New York retour à la vie...).

L'édition marseillaise marquera l'histoire du Prix Albert Londres car après vingt et un ans de présidence, Henri Amouroux a passé le relais à Josette Alia. Élu en décembre 1984 à la présidence, Henri Amouroux reste membre du jury. L'assemblée générale (composée des anciens lauréats et des membres permanents du jury) l'a élu président d'honneur

est la directrice adjointe de la rédaction depuis 1985. Spécialiste des affaires du Proche-Orient, Josette Alia a collaboré à de nombreux ouvrages dont *La guerre de Mitterrand* (1991) et *Au cœur de la voyance* (1995). En 1999, elle publie *Étoile bleue, chapeaux noirs : Israël aujourd'hui* (Grasset). Son premier roman *Quand le ciel était chaud* a reçu, en 1993, le prix des Maisons de la presse. Son dernier livre *Le pensionnat* a été publié en 2005 aux éditions Robert Laffont. ●

Premier Noël dans les tranchées de Michaël Gaumnitz



Les mots d'Esther de Denis Gheerbrant



Thierry Michel sur le film *Téhéran, sous le voile des apparences*.

Le jury a récompensé un travail qui décrit une région en profondeur et ne se contente pas des clichés qui abreuvent les médias, car, comme l'écrit Delphine Minoui, « Voilà, pour le journaliste de terrain muni de son bloc note, une région passionnante à explorer. Une région remplie d'histoires d'hommes et de femmes à raconter au delà, pour l'Irak, du quotidien des voitures piégées, au delà, pour l'Iran, des diatribes enflammées de son président ».

Le 22<sup>e</sup> Prix Albert Londres de la

*du Jeudi*. Depuis 1996, elle travaille à Capa et réalise des reportages qui ont toujours été remarqués par le jury du Prix Albert Londres : *Les enfants de Tchernobyl* (1996), *Grozny, chronique d'une disparition* (2003), *Naître à Grozny* (2004), *Grandir sans camisole* (2005).

Alexis Marant est né en 1968, JRI, réalisateur et auteur, il a commencé sa carrière en 1994, à France 3 pour l'émission *Premier service*. Il a travaillé pour M6 (Zone Interdite et Capital), Canal + (24 heures), France 2 (Envoyé Spécial), TF1 (Reportages, Profession

en remerciement de son action menée durant ces années pour entretenir la mémoire d'Albert Londres à travers le prix qui porte son nom. Cette même assemblée générale a donc élu Josette Alia pour lui succéder. Diplômée de l'Université Paris-Sorbonne et élève de l'Institut d'Études Politiques de Paris, Josette Alia a commencé sa carrière de journaliste à *Jeune Afrique* en 1960. Correspondante pour le journal *Le Monde* durant cinq ans, de 1962 à 1967, elle devient grand reporter puis rédactrice en chef du *Nouvel Observateur*, dont elle

## FIDMARSEILLE

Du 6 au 11 juillet, Marseille accueille la 17<sup>e</sup> édition du Festival international du documentaire. Trente films, deux compétitions, sept écrans parallèles, une rétrospective Hartmut Bitomsky, une rétrospective Joaquin Jorda...  
Information : 04 95 04 44 90  
[www.fidmarseille.org](http://www.fidmarseille.org)

→ les 26 et 27 juin

# La Scam fait son festival

Projections, écoutes radiophoniques, rencontres : les 26 et 27 juin, la Scam fête ses 25 ans et propose de voir et d'écouter les œuvres lauréates d'une Étoile ou d'un Prix Scam. Le Musée Cernuschi, mitoyen de la Scam, s'associe à notre action en mettant sa salle de projection à disposition. Jours de fête à la Scam.

## LUNDI 26 JUIN

### 10H30

- *Saddam Hussein, histoire d'un procès* de Jean-Pierre Krief\*
- *De guerre lasses* de Laurent Bécue-Renard\*
- *Carnets d'un combattant kurde* de Stefano Savona

### 17H00

- *Un train catalan* de Didier Pourcel
- *Tahar, l'étudiant* de Cyril Menegun\*
- 17H30**
- *Mourir d'amiante* de B. Chevet\*

## MARDI 27 JUIN

### À PARTIR DE 19H00

Nuit de la radio : une histoire des 25 dernières années de la radio à travers un florilège des prix de la Scam, avec des œuvres des lauréats pour l'ensemble de leur œuvre (Charbonnier, Jacques Du-

### 20H30

→ *La langue ne ment pas* de Stan Neumann

## LES PRIX DE LA SCAM

Depuis 25 ans, les Grands Prix Scam mettent en valeur des talents confirmés et en découvrent de nouveaux ; les lauréats 2006 illustrent ces quelques pages.

Georges Pessis, grand prix pour l'ensemble de son œuvre institutionnelle



Du Zhenjun, grand prix pour l'ensemble de son œuvre numérique interactive



### 11H30

→ *Louisiane, chronique d'une catastrophe annoncée* de Catherine Monfajon\*

### 14H00

- *Made in Italy* de Fabio Wuytack\*
- *Petits morceaux choisis* de Radovan Tadic\*
- *Sauve qui peut... les poulets* de José Bourgarel et Hubert Dubois\*

### 15H00

- *Renoir(s) en suivant les fils de l'eau* de Jean-Pierre Devillers et Anne-Marie Faux\*
- *Paul dans sa vie* de Rémi Mauger et Guy Milledrogues

### 15H30

→ *Les mots d'Esther* de Denis Gheerbrant\*

### 16H30

- *Le rêve de São Paulo* de Jean-Pierre Duret et Andréa Santana\*
- *Et voilà le travail* de Georges Pessis

### 18H00

- *Empire* de Edouard Salier
- *Pistache* de Valérie Pirson

### 20H30

- *Bophana, une tragédie cambodgienne* de Rithy Panh
- *Premier Noël dans les tranchées* de Michaël Gaumnitz\*
- *Crimes suprêmes à Shanghai* de Sylvie Levey, Pascal Vassel et Jérôme Legrand\*

### 21H30

- *Au-delà de la haine* d'Olivier Meyrou\*
- *La langue ne ment pas* de Stan Neumann

### 22H00

→ *L'eau du diable* d'Amirul Arham Sheikh\*

\* film lauréat d'une Étoile de la Scam.

chateau, René Farabet, Dominique Jameux, Jean Lebrun, Robert Mallet, Yann Paranthoën, Frédéric Pottecher, Pierre Schaeffer, Jean Tardieu, Alain Trutat...) et des lauréats du meilleur documentaire sonore de l'année (Nicole-Lise Bernheim, Caroline Cartier, Jean-Jacques Chauchard, Jean Daive, Claude Dominique, Sylvie Gasteau, Luis Mendez, Daniel Mermet, Carole Pither, Marion Thiba, Alain Veinstein, Zoé Varier...). Présentation des éditions sonores co-éditées par la Scam, avec l'Ina, Radio France, Le Seuil, etc. Un choix des *Microfilms* de Serge Daney ; *Les Préférences de Julien Gracq* entretiens avec Jean Paget et Jean Daive ; *Blaise Cendrars, en burlinguant...* entretiens avec Michel Manoll ; *Alain Robbe-Grillet* série « Préface à une vie d'écrivain ».

Pendant ces deux journées, Du Zhenjun, lauréat du Prix pour l'ensemble de son œuvre numérique interactive, expose une installation interactive, *La Fontaine* (2001) et des morceaux choisis parmi les spectacles, expositions et installations réalisés depuis 1997. Du Zhenjun présentera son travail lundi 26 juin à 20 heures, dans l'auditorium de la Scam. ●

# Les Étoiles 2007

→ Appel à candidature

**Pour concourir aux Étoiles de la Scam, il faut obligatoirement faire acte de candidature, par l'envoi d'un dossier au plus tard deux mois après la première diffusion. La déclaration des œuvres pour la perception des droits d'auteur ne constitue pas une candidature.**

Les quinze premières Étoiles 2006 ont été remises le 3 mai dernier [voir le palmarès dans *La Lettre 24*]. Le travail de présélection pour les trente Étoiles 2007 a commencé. Peuvent être présentées, toutes les œuvres diffusées ou éditées en DVD pour la première fois, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2006 et déclarées au répertoire de la Scam. Pour concourir, les auteurs doivent faire

acte de candidature en adressant à la Scam un dossier composé de :  
 → un bulletin d'inscription disponible sur le site Internet de la Scam ou sur simple demande ;  
 → deux copies VHS ou DVD de l'œuvre ;  
 → un curriculum vitae et une photographie d'identité de l'auteur et de chaque co-auteur de l'œuvre ;  
 → une photo du film.  
 Chaque auteur ne peut présenter

aux Étoiles qu'une seule œuvre par an. Dans le cas où il y aurait pluralité d'auteurs, les co-auteurs peuvent également déposer une candidature, en leur nom, pour une autre œuvre. Le dossier pour concourir aux Étoiles doit être envoyé au plus tard deux mois après la première diffusion de l'œuvre. ● Information : Carine Bled - 01 56 69 64 01  
[carine.bled@scam.fr](mailto:carine.bled@scam.fr)

## LE CREUSOT

La 19<sup>e</sup> édition du Festival du Creusot s'est tenue du 12 au 15 juin. Quatre journées d'échanges, de rencontres et de projections consacrées à la communication audiovisuelle, en présence de nombreux auteurs de la Scam. Plus de deux cents films en compétition, répartis sur quinze catégories de programmes, un atelier HDV, une vidéothèque numérique...  
 Palmarès sur [www.festival-du-creusot.com](http://www.festival-du-creusot.com)

Rithy Panh, grand prix télévision pour l'ensemble de son œuvre

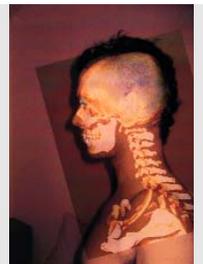
photo J. de Calan



Didier Pourcel, prix de l'œuvre institutionnelle de l'année pour *Un train catalan*



*Empire de Edouard Salier*, prix de l'œuvre d'art numérique



## Bourses Brouillon d'un rêve

Chaque année, dans le cadre de son action culturelle, la Scam attribue près de 350.000 € d'aide directe aux auteurs. Les Bourses Brouillon d'un rêve couvrent tous les répertoires de la Scam. L'ensemble des appels à concourir est disponible sur le site de la Scam (espace télécharger).

### Documentaires audiovisuels

Le jury se réunit tous les 2 mois.

Dépôts des projets :

→ tous les jours.

Dotation globale de 275.000 €, une cinquantaine de bourses par an, d'un montant maximum de 6.000 €.

### Documentaires radiophoniques

Date limite d'inscription :

→ le 15 septembre

Dotation globale de 27.000 €.

### Œuvres littéraires transposant ou prolongeant une œuvre audiovisuelle ou sonore

Date limite d'inscription :

→ le 31 décembre

Dotation globale de 18.000 €.

### Art numérique, œuvres interactives ou linéaires sur supports ou réseaux

Date limite d'inscription :

→ le 31 octobre

Dotation globale de 21.600 €.

### Bourses universitaires Pierre Schaeffer pour la création et l'expérimentation

Date limite d'inscription :

→ le 31 octobre

Dotation globale de 6.000 €.

### Films institutionnels

Date limite d'inscription :

→ le 1<sup>er</sup> novembre

Dotation globale de 5.000 € pour une aide à l'écriture ou à la diffusion.

### Information

Jean-Pierre Mast

01 56 69 58 40

[jean-pierre.mast@scam.fr](mailto:jean-pierre.mast@scam.fr)

assistante

Michèle Méharbi

01 56 69 58 06

[michele.meharbi@scam.fr](mailto:michele.meharbi@scam.fr)

[www.scam.fr/telecharger.php](http://www.scam.fr/telecharger.php)

# Serge Daney → le cinéfilms

De 1985 à 1990, Serge Daney s'est entretenu chaque semaine de sa passion avec plusieurs acteurs, le cinéma. L'Ina coédite avec la participation de la Scam, un coffret de six CD : les entretiens de Serge Daney avec Olivier Assayas, Humbert Balsan, Jean-Claude Biette, Jane Birkin, Alain Cavalier, Jacques Demy, Claude Dityvon, Marguerite Duras, Johann Van der Keuken et Eric Rohmer.

Quel est l'héritage d'un journaliste ? Qu'est-ce qui constitue à travers l'écriture au jour le jour, l'urgence du papier à écrire, l'actualité qui dicte son calendrier, le ciment d'une pensée, ses lignes de forces les plus concrètes ?

Serge Daney s'était installé dans une écriture fragmentaire et fragmentée, temporelle, une écriture de la publication périodique qui culminera avec la fondation en 1992 de la Revue *Trafic*. Et si ses articles ont fait l'objet des rassemblements chronologiques que peut offrir l'édition, dès *Le Salaire du zappeur* paru chez Ramsey en 1988 jusqu'à l'entrepris de *La Maison cinéma et le monde* dont le premier volume, paru chez P.O.L. en 2001, rassemblait déjà les articles du temps des *Cahiers du Cinéma*, de 1962 à 1981, il restait à y ajouter ses rencontres radiophoniques.

Les *Microfilms* de celui qui se disait engendré par le cinéma, cinéfilms, ont entamé leur carrière à la rentrée de 1985 sur l'antenne de France Culture et se sont poursuivis jusqu'en juillet 1990, à une fréquence hebdomadaire. Au début, Serge Daney en annonçait scrupuleusement le numéro,

sur le modèle d'une revue, mais sonore, avant d'abandonner le principe devant la quantité, les rediffusions, l'oubli peut-être.

Sa table des matières : s'entretenir avec un cinéaste, un technicien, un acteur, un ami critique, sur un film, un thème, le bilan d'une saison ou d'un festival.

Le media radiophonique lui a ainsi ouvert un autre champ d'écriture, la confrontation de son discours et de sa passion à celle des autres, de ceux qui contribuaient à faire les films qu'il allait voir et qu'il sertissait de ses mots. S'agit-il pour autant de dialogues ? On peut quelque fois en douter lorsque la politesse amicale dissimule parfois l'incrédulité du créateur devant l'enfermement cinéphilique.

Et l'on retrouve alors *L'Amateur de tennis*, tandis que la balle rebondit des deux côtés du micro, et que le critique accule l'adversaire en fond de court avant de prendre sa revanche par la parole sur l'objet de sa passion.

Il fallait choisir, tenter en dix sets d'offrir la partie idéale, avec les partenaires les plus réceptifs, les plus aimés, les plus coriaces. Donner à entendre tous les métiers du cinéma, mis en scène

par une voix qui y avait trouvé sa raison de vivre. ●

Martine Kaufmann

## JULIEN GRACQ

La collection de CD Les Grandes heures, éditée par l'Ina, France Culture et la Scam s'enrichit des entretiens avec Julien Gracq. Chez lui, à Saint Florent-le-Vieil, il répond aux questions de Jean Paget en janvier 1969 et de Jean Daive en mars et avril 1977. Deux CD pour découvrir pendant 2h34, les préférences de Julien Gracq.

→ Scam/Résistances

# Le Forum

Les 8 et 9 juillet, la Scam et le festival Résistances à Foix, s'associent pour organiser deux journées de projection et de débats en région Midi-Pyrénées. Un programme de films proposé par la Scam, sur le thème Les Leaders Assassinés, introduira le débat sur le rôle et la place du documentaire historique engagé dans notre monde menacé. *Ben Barka l'équation marocaine* de Simone Bitton, *Massoud l'Afghan* de Christophe de Ponfilly, *Lumumba la Mort du Prophète* de Raoul Peck, seront présentés le samedi 8 juillet. Ces projections et les rencontres avec les auteurs de films, de livres, de radio et de photographies seront enrichies

de deux Forums sur les thèmes Engagement et Censure (le 8 juillet), et Audiovisuel, cinéma et politique (le 9 juillet). Ils permettront aux professionnels au public aux personnalités politiques et aux journalistes de réfléchir ensemble aux conditions de la création et de la diffusion des œuvres, plus particulièrement sur le service public. Deux débats qui poseront les termes des enjeux et surtout des liens entre culture et politique. Cette réflexion sera approfondie lors de plusieurs Forums sur l'audiovisuel, organisés par la Scam, et dont le contenu sera publié dans un Manifeste à la veille de l'élection présidentielle. ●

*La langue ne ment pas*  
de Stan Neumann,  
grand prix du meilleur  
documentaire de l'année



*Pistache*  
de Valérie Pirson,  
prix jeune talent numérique



→ en région

# Associations d'auteurs

Les Bretons ont été les premiers à se regrouper... depuis, les associations régionales d'auteurs fleurissent dans tout l'hexagone. La dernière née se nomme Arra (Auteurs en Région Rhône-Alpes).

Les professionnels de l'audiovisuel et du cinéma de la région Rhône-Alpes ont créé une structure commune « visant à renforcer le développement économique de ce secteur » : Images Rhône-Alpes. Par ailleurs, la région a récemment signé avec le CNC une convention de développement de l'audiovisuel. Constatant qu'ils n'étaient pas

représentés dans ces instances, les auteurs ont créé l'Arra qui s'adresse à tous les auteurs d'audiovisuel : fiction, documentaire, animation, audiovisuel, cinéma, jeux, vidéo, multimédia.

Cette structure représente les auteurs, leurs propositions, leurs points de vue et leurs intérêts auprès des collectivités, des institutions et de l'ensemble de la filière audiovisuelle et cinéma, autant en région Rhône-Alpes qu'au niveau national. Afin de développer, proposer et défendre les projets des auteurs, l'Arra veut favoriser la création de synergies

d'une part entre auteurs, producteurs et diffuseurs, et d'autre part entre la région Rhône-Alpes et d'autres régions françaises ou européennes.

L'Arra soutient le développement de l'activité d'auteur par des rencontres, des ateliers d'écriture, l'accompagnement de projets, la mise en place de formations et le partage d'informations professionnelles et culturelles. ●

Les auteurs intéressés doivent prendre contact avec :  
Isabelle Childéric  
isabelle.childeric@wanadoo.fr  
06 72 77 96 60

## COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS EN RÉGION :

### Arbre (Bretagne)

50 bis rue Jules le Grand  
56100 Lorient  
téléphone : 02 97 84 00 10  
arbre@films-en-bretagne.com  
présidente : Brigitte Baron Chevet

### Aarse (sud-est)

47 boulevard Fenouil  
13016 Marseille  
aarsecine@free.fr  
présidente : Christine Tomas  
co-présidente : Bania Medjbar

### Arra (Rhône-Alpes)

Isabelle Childéric  
téléphone : 06 72 77 96 60  
isabelle.childeric@wanadoo.fr

### Safire Alsace

17 rue de Boston  
67000 Strasbourg  
téléphone : 03 88 61 53 70  
safire@safire.asso.fr  
président : Damien Fritsch

### Safire Lorraine

Conservatoire régional de l'image  
9 rue Michel Ney  
54000 Nancy  
téléphone : 06 07 05 57 05  
ries.a@club-internet.fr  
président : Alain Ries

### Safir Nord

25 Place Carnot -59120 Loos  
téléphone : 06 07 54 37 83  
safirnord@free.fr  
président : Olivier Sarrazin

## Lussas

### États généraux du documentaire du 20 au 26 août à Lussas

Si la Scam devait inventer un festival, ce serait, sans aucun doute, Lussas. Un Lussas des œuvres qui naissent, envers et contre tout ; un Lussas de la parole et de la pensée qui pétillent malgré l'air du temps.

Ces films qui nous regardent (sélection de documentaires francophones), + l'encyclopédie historique de Rosselini, + histoire(s) de doc (des films de référence), + la route du doc (voyage en Israël

cette année), + Africadoc, + les séances spéciales, + le ciné en plein air, + la journée Sacem, + les séminaires, + les tables rondes, + + + ...

La Scam sera donc encore présente cet été. Le 24 août, la journée Scam présentera des films écrits et réalisés avec l'aide de Brouillon d'un rêve. La veille, la Nuit de la radio composera un petit récit de ces Voix/Voies d'écritures dans leur dimension histo-

rique et quotidienne, dans leurs bruits comme dans leurs mots. Et quelques voix célèbres diront combien la diction, sans autre effet, peut promener dans les vertiges d'une écriture. Le 22 août, une programmation sonore aura lieu chez un habitant du village. ●

Information :  
www.lussasdoc.com  
04 75 94 28 06

Rémi Mauger  
et Guy Milledrogues,  
prix découverte télévision



Stefano Savona,  
prix international de la Scam  
pour *Carnets d'un  
combattant kurde*

photo Marcella Persichetti



→ « Dans le tumulte d'images et de sons du monde moderne, tenir une caméra a-t-il encore un sens ? »

# Christophe de Ponfilly

**Un auteur est mort. Il manque déjà à ceux qui appréciaient ses qualités humaines si présentes dans son œuvre. Son intégrité, son honnêteté, son éthique façonnaient la singularité de son regard. Revoyons ses films, relisons ses textes. Ses maux résonnent.**

« Dans nos démocraties qui se targuent, non sans arrogance, de défendre les Droits de l'Homme, le journalisme conquiert ses lettres de noblesse en apportant l'information qui éclaire le citoyen sur la réalité qui l'environne. Ainsi informé, l'individu lucide se trouve plus à même d'orienter son existence, appréhendant, avec un meilleur esprit critique, la complexité du monde. Cette utilisation idéale du journalisme, pour exister, a besoin d'être imprégnée d'humanisme, ce qui, dans la presse audiovisuelle, semble aussi dépassé que le *dyplodocus*. (...) Dans les rédactions, les temps de réflexion pour appréhender les événements et les classer par ordre d'importance sont d'une brièveté qui rend l'exercice de ce journalisme d'actualité vive d'une extrême difficulté. De plus en plus, je regarde mes confrères qui courent de drames en drames comme d'étranges mutants et ne comprends plus vraiment la raison de tant d'agitation et de précipitation. Je les trouve fatigués, certains désespérés, un grand nombre, hélas, cyniques. J'admire ceux qui parviennent encore à rester humains. Mais combien sont-ils ? A force de faire vite, toujours plus vite, il me semble que beaucoup se perdent. (...)

Dans ce cercle vicieux du monde télévisuel, où tourbillonnent sons et images, le grand reporter, mais aussi le réalisateur de film documentaire, qui vont à la rencontre des hommes là où ils vivent,

constituent, à mon avis, une des dernières espèces de résistants aimant appréhender le monde pour faire partager cette précieuse denrée qui s'appelle l'expérience humaine. Dans le tourbillon des images et des sons du monde moderne, ces étranges personnages sont-ils en voie de disparition ? A une époque où les progrès technologiques mettent les images à la portée de tous, où la différence entre celles tournées avec un matériel amateur « grand public » et celles réalisées avec un matériel professionnel, est à peine perceptible à l'œil nu, que viennent-ils nous apporter de plus ? (...) Si la télévision peut encore enrichir la conscience collective c'est vers quelques grands reporters et réalisateurs de documentaires qu'il faut se tourner avant qu'ils ne succombent. (...) Après avoir bataillé pour réaliser dix films de reportage sur la guerre des Afghans, retournant sans cesse dans la vallée du Panjshir suivre l'évolution de la résistance de Massoud et de ses compagnons, puis à Kaboul, j'en étais arrivé au point de me dire qu'il ne servait plus à rien d'ajouter des images et des sons à l'incessant débit de tant de canaux audiovisuels. En 1998 pourtant, alors que Massoud se trouvait encerclé par les Taliban, la chaîne Arte m'a permis de coproduire un nouveau film. Cette fois-ci, et pour la première fois, j'ai choisi de parler à la première personne, de m'interroger autant sur la démar-

che du reporter que sur l'homme, Massoud, dont je voulais faire le portrait. Ce film, *Massoud l'Afghan*, petite bouteille lâchée dans le tourbillon des sons et des images, plus que tous mes autres films, a touché. (...)

En me disant combien avait été précieuse pour eux la sincérité de *Massoud l'Afghan*, des téléspectateurs m'ont donné du courage pour batailler encore et encore. J'avais bousculé une règle ! Dans le milieu du journalisme, il n'est pas de bon ton de parler à la première personne et de confier ses états d'âme. (...)

L'important, me semble-t-il, réside plus que jamais, et je n'ai pas peur de me répéter, dans la qualité du regard. (...) Ce qui se déroule autour du champ de la caméra est indissociable de ce que je choisis de cadrer dans mon objectif. Ce que je sens, ce que j'entends, ce dont j'ai l'intuition constituent aussi une multitude d'informations dont je vais me servir au moment du montage, afin de restituer au plus juste, ma perception de la réalité dont j'aurai été le témoin... subjectif. (...) Tant que nous continuerons à pouvoir réaliser des films sur le monde qui nous fascine et à prendre le temps, la bataille contre la télé-poubelle ne sera pas perdue. Sinon, restera le rêve... » ●

In : *Grand Reportage, les Héritiers d'Albert Londres*, Paris, Editions Florent Massot Présente, 2001



## LE DÉBAT

### Échanges d'idées

Le conseil d'administration du 2 juin a voté à l'unanimité la création d'une rubrique « Le débat » dans *La Lettre de la Scam*. Cette décision a été annoncée à l'assemblée générale du 7 juin. Les auteurs de la Scam souhaitent apporter une contribution au débat d'idées sur la vie professionnelle des auteurs, peuvent adresser leur texte (d'une longueur maximale de 3.500 signes, espaces compris) au service communication de la Scam (par fax 01 56 69 64 02 ou par courriel [communication@scam.fr](mailto:communication@scam.fr)).